



Déclaration liminaire de
L'UNSA ÉDUCATION AU CSA SD
du 20 JANVIER 2023

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD
Vaucluse,

L'Unsa Éducation vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année qui commence sur le plan social par une mobilisation sur de nombreux sujets qui touchent l'ensemble des travailleurs, la Fonction Publique et l'Éducation nationale.

La mobilisation du 19/01 a dénoncé une réforme des retraites qui va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui sont le plus en difficultés : en raison de la longévité de la carrière, de leur précarité, d'une espérance de vie inférieure au reste de la population, d'une pénibilité des métiers non reconnue, d'un non emploi avant leur retraite ; cette réforme va de plus renforcer les inégalités femmes-hommes. Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, des leviers peuvent en garantir l'équilibre : l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, la lutte contre les temps partiels subis ou encore l'amélioration du taux d'emploi des seniors et la révision des cotisations sociales employeurs.

Les professionnels de l'Éducation nationale sont inquiets et déconcertés par les nombreuses annonces qui sont à nouveau diffusées par voie de presse sans que les professionnels en aient la primeur ou y soient associés. Elles ne sont pas pour l'instant suivies de textes officiels, elles ne font qu'accroître le malaise actuel de ces professionnels pour leurs conditions de travail et pour les conditions de réussite de leurs élèves, elles ne rendent ni plus efficace ni plus attractif notre service public d'éducation. Dans la liste cette année : l'enseignement des mathématiques au lycée toujours pas ou mal repensé, une réforme de la voie professionnelle qui ne garantit plus l'équilibre enseignements généraux et enseignements professionnels, des dispositifs de consolidation et d'approfondissement des acquis des élèves de 6^è envisagés sans que les moyens matériels et humains en soient discutés, la suppression de la technologie en 6^è serait **LA** solution au problème de moyens. Des annonces qui sont à l'image de la

*l'éducation,
notre terrain d'action*

politique de recrutement : peu ambitieuse et peu réactive face aux besoins, accrus et multiformes, des élèves. Non seulement les 1^{er} et 2nd degrés ont déjà payé un lourd tribut avec les suppressions d'emplois, mais la baisse démographique n'est pas l'occasion d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage par l'accompagnement individualisé et en petits groupes.

Crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale notamment ... autant de conditions qui font craindre que la réalité du quotidien des personnels et les enjeux majeurs de nos professions (conditions de travail, attractivité et surtout revalorisation indispensable) continuent d'être ignorées.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour l'installation du CSA SD et notamment l'examen de son règlement intérieur. L'UNSA Éducation souhaite, en cohérence avec le CSA de région et le CSA de proximité, que soit ajoutée à la fin du règlement intérieur du CSA SD 84 une clause de revoyure afin d'adapter ce Règlement Intérieur après la parution du Règlement Intérieur type lorsqu'il aura été voté au CSFPE : **"Il sera notamment réexaminé à la lumière du règlement CSA intérieur Fonction Publique, après que celui-ci aura été examiné en CSFPE."**

Pour la ventilation des moyens, 3^e point inscrit à l'ordre du jour, l'UNSA Éducation, pour préparer ce Conseil, en plus du document synthétique, aurait apprécié un comparatif avec la rentrée effective de 2022 et surtout les informations sur la construction de la DHG et le suivi du budget enseignement.

Nous constatons que, malgré les moyens plus ou moins constants et l'augmentation continue des effectifs, le nombre d'élèves par division ne semblent pas dépasser les repères académiques et des ouvertures de divisions ont été possibles. Toutefois nous nous interrogeons sur certaines tendances.

Nous constatons cette année encore la hausse récurrente des effectifs de 6^e et la volatilité des effectifs dans certains collèges en particulier lors du passage de 4^e en 3^e.

Le taux d'HSA, encore important bien qu'en baisse depuis 2 ans, augmente parfois après les entretiens avec les chefs d'établissement et est révélateur également du problème de recrutement et de revalorisation salariale. Les équipes de chaque discipline sont-elles en capacité d'absorber ces HSA ?

La ventilation des AESH supplémentaires (4 000 sur le plan national) n'étant pas encore connue, ces moyens seront-ils à la hauteur des besoins et permettront-ils une amélioration de l'inclusion ?

La part « autonomie des établissements » a toujours été insuffisante, les seules créations de division ne permettront pas aux équipes éducatives de satisfaire les besoins de leurs



*l'éducation,
notre terrain d'action*

élèves et d'exercer pleinement leur liberté pédagogique. C'est pourquoi l'UNSA Éducation demande une vigilance particulière des services de la DSDEN, pour chaque EPLE et surtout pour ceux dont la DHG baisse en dépit de la hausse, importante ou pas, de leurs effectifs.

Pour finir, l'UNSA Éducation renouvelle son attachement, Mme la Directrice Académique, à la continuité du travail avec vos services ainsi qu'à celle du dialogue social dans ce contexte des nouvelles instances issues de la Loi de Transformation de la Fonction Publique 2019.

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD, je vous remercie de votre attention.



*l'éducation,
notre terrain d'action*